

SEANCE du 9 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, et le neuf avril, à 18 heures 30,

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nelly MEUNIER-CHANUT, Maire.

Nombre de membres :

Date de convocation 5 avril 2024

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Présents : Jean-Claude BOS, Bénédicte BOURGEON, Joël DEMULE, Carine PLUMIER, Philippe GELIN, Guy BUGAUD, Isabelle BON, Ophélie GOULEY, Sébastien GUILLOT, Alain BOURGEON, Michel BONNOT, Jean-Yves CHARLES, Muriel RUSTAND

Absents excusés avec procuration : Michel BAYLE a donné procuration à Isabelle BON, Mylène PLANKO à Bénédicte BOURGEON, Dominique FONGARNAND à Jean-Claude BOS, Géraldine SARRON à Joël DEMULE

Absent : Valentin CADEL

Secrétaire de séance : Muriel RUSTAND

Rapporteur : Jean-Claude BOS

N° DE2024-31

Objet : Lancement de la consultation auprès des entreprises pour le marché public de travaux pour la création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur

Monsieur Jean- Claude BOS fait part de la remise par le maître d'oeuvre, le Cabinet EEPOS de l'Avant Projet Définitif version finale à la date du 02 avril dernier, relatif à la création d'une chaufferie bois.

Il fait part qu'il est nécessaire de lancer la consultation des entreprises afin que les travaux puissent démarrer cette année.

Il présente, en séance, le Dossier de Consultation des Entreprises, établi par le maître d'oeuvre.

Il précise que le montant estimatif total des travaux s'élève à 1 190 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide du lancement d' une consultation selon la procédure adaptée en application des articles R2123-4, R2123-5, R2123-6 de la Commande publique,

- autorise le Maire a attribuer le marché au candidat retenu,

- autorise le Maire à signer tous documents se rapportant à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.
Pour copie conforme.

Le Secrétaire
Muriel RUSTAND



Le Maire
Nelly MEUNIER-CHANUT

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 071-217102029-20240409-DE2024_31-DE

